

RÈGLEMENT CONCERNANT LES BAGAGES À MAIN

[Directive ASD 04-2014 du Département de l'Aviation Civile]

Vous pouvez contribuer à la sûreté et accélérer le contrôle des bagages à main en vérifiant si vous respectez le règlement concernant la Limitation des LIQUIDES | AÉROSOLS | GELS (LAGs), présenté ci-dessous :

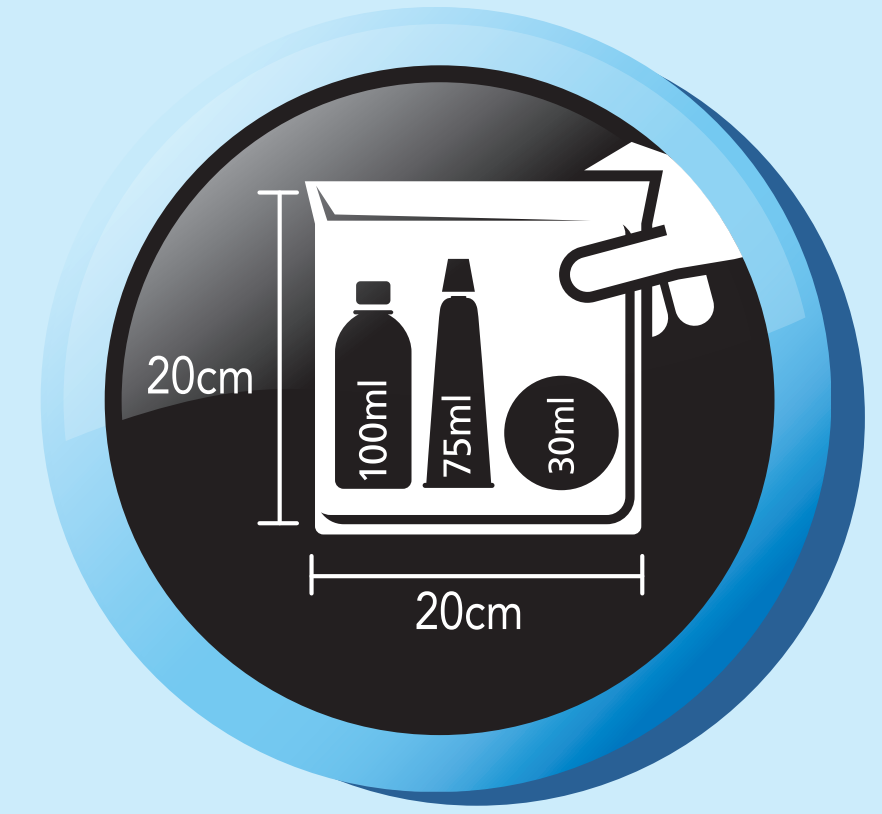
TRANSPORT AUTORISÉ



100 ML MAXIMUM
Liquides, gels, crèmes, pâtes



Veillez placer
Flacons et tubes dans un
sac plastique refermable



1 SAC
Par personne

1 QU'EST-CE QU'UN LIQUIDE/AÉROSOL/GEL (LAG) ?

LIQUIDES

- Boissons gazeuses ou plates
- Sirops
- Miel
- Autres produits de consistance similaire

AÉROSOLS

- Déodorants
- Mousse à raser
- Laque pour cheveux
- Autres produits similaires

GELS

- Gels coiffants ou fixant
- Confitures
- Dentifrice
- Crèmes
- Produits Agro-alimentaires transformés
- Autres produits de consistance similaires

Cette liste ne contient pas tous les exemples possibles et donc n'est pas exhaustive. En cas de doute, prenez contact avec un Agent de Sûreté ou visitez le site web de Airport of Rodrigues Ltd : www.airportofrodrigues.com

2 QUE FAIRE AVANT L'ENREGISTREMENT DES BAGAGES ?

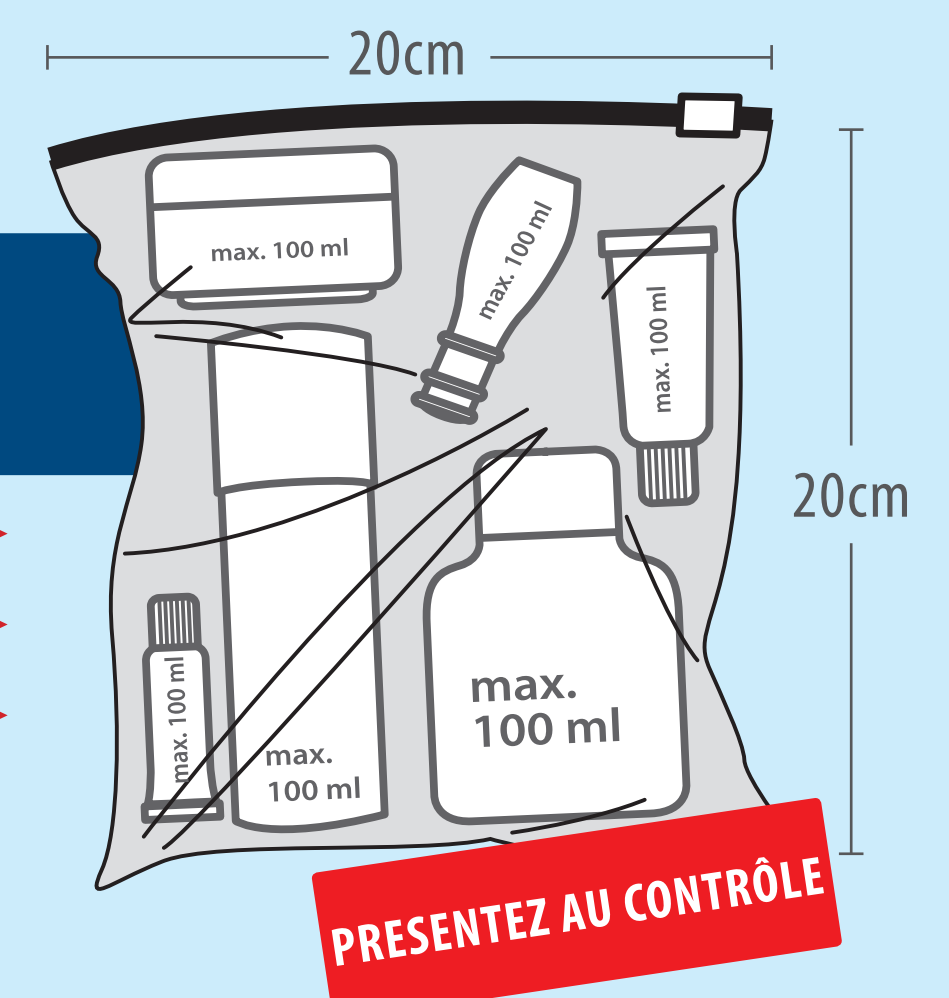
- Les passagers sont invités à vérifier que les conditions mentionnées ci-dessus sont respectées avant l'enregistrement des bagages, et à transférer les LAGs non conformes dans les bagages à être enregistrés.
- En cas de doute, prenez contact avec un Agent de Sûreté.

3 LORS DU CONTRÔLE DES BAGAGES À MAIN, QUE FAUT-IL FAIRE ?

- Si toutefois vous avez des LAGs conformes au règlement, veuillez les présenter dans un sac en plastique refermable et transparent, séparément de vos bagages à main.
- Coopérez avec l'Agent de Sûreté.

Volume max. 1l ▶
Refermable ▶
Transparent ▶

Le sac en plastique transparent, refermable, et réutilisable, est disponible sur le marché local.



4 ATTENTION!

- Si toutefois vous n'avez pas transféré vos LAGs non conformes à la réglementation dans vos bagages enregistrés, une poubelle sera mise à votre disposition pour que vous puissiez vous débarrasser de ces produits.
- Certains articles spécifiques seront confisqués et remis au service des Douanes.
- Un refus de coopération auprès des Agents de Sûreté pourrait entraîner une interdiction de vol.